

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2022

#### PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 5 JUILLET 2022

- En l'absence de remarques particulières, le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

#### POINTS A SUIVRE DEPUIS LA DERNIERE REUNION

##### ➤ Écriture du nouveau règlement intérieur :

Nouveau règlement intérieur du CVS selon le décret n°2022-688

En plus des représentants habituels, divers représentants extérieurs peuvent assister aux séances.

En cas d'égalité de voix lors de l'élection des représentants des résidents et des familles, un tirage au sort est organisé.

Les représentants du personnel ne sont plus désignés par les organisations syndicales mais élus par leurs pairs.

La durée du mandat est maintenue à 3 ans.

Le président et le président suppléants sont élus par vote à main levée sauf demande expresse de vote à bulletin secret de l'un des membres.

Un rapport annuel d'activités sera établi par la Direction et transmis à la CDU (Commission Des Usagers).

##### Règlement de fonctionnement du FAH

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité et sera transmis à l'ensemble des familles, prochainement.

Il sera adapté en FALC par le service communication.

##### ➤ Mise en place de l'enquête de satisfaction des familles :

Le contenu de l'enquête a été retravaillé en lien avec les membres du CVS. Celle-ci sera adressée, en version papier, courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

#### POINT COVID

- 19 résidents ont été testés positifs entre le 22/10 et le 22/11/2022, sans état de gravité ni d'hospitalisation. Seuls les résidents symptomatiques seront, désormais, testés.
- La Direction étudiera la possibilité d'organiser une campagne de vaccination pour administration de la 4<sup>ème</sup> dose.

#### ELECTION DES REPRESENTANTS DU CVS

- 12 résidents et 3 familles se sont portés candidats.
- Le dépouillement est prévu le 6/12/2022.

#### POINT TRAVAUX ASCENSEUR

- Les travaux de remise aux normes de la machinerie et de rénovation de la cabine intérieure ont coûté 46 316 €.
- Un rappel des consignes sera fait aux résidents concernant l'utilisation des escaliers de secours (incendie).

#### POINT FINANCIER

- Le FAH présente un déficit de 96 220,74 €.
- Le nouveau tarif applicable au 01/06/2022 est de 114,43 € par jour soit une augmentation de 10,47 €.

#### VIE DE LA RESIDENCE

- Quelques balades ont été annulées, en novembre, pour cause de COVID.
- Les résidents tiennent un stand au marché de Noël.
- Des repas améliorés seront proposés pour les fêtes.
- Le repas des familles s'est tenu en septembre.
- Quelques résidents participent au spectacle de Noël du Haras de Vendée.
- Le projet d'activité de chiens de traîneaux n'a pas été retenu du fait de son éloignement géographique.
- L'activité de médiation animale sera prochainement mise en place.

- Il est souligné l'implication de l'animatrice et le temps passé à la préparation des différentes animations.

## PAROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

➤ **Événement de violence d'un résident sur 2 professionnels :**

Un CHSCT extraordinaire a été organisé dans les 48h qui ont suivi.

Un plan d'actions sera, prochainement, mis en place : travail en lien avec le CHS concernant la stabilisation des résidents, réorganisation des tâches des professionnels et des maquettes organisationnelles, sécurisation de la structure.

Les agents concernés ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi.

La situation a été expliquée à l'ensemble des résidents ; un rappel des règles leur a été fait.

Le résident à l'origine de l'événement ne réintègrera pas le foyer. Aucune nouvelle admission ne sera réalisée tant qu'une organisation adéquate pérenne n'aura pas été mise en place.

➤ **Consignes de chauffage :**

L'établissement essaie de rester raisonnable au niveau des températures de chauffage (-1° sur les EHPAD).

➤ **Demande de douches dans les chambres :**

Le projet est estimé à 220 000 €. Aucune information, à ce jour, sur les suites à donner.

## QUESTIONS DIVERSES

➤ **Projet d'externalisation de la préparation des médicaments :**

Un courrier sera adressé, prochainement, à l'ensemble des pharmacies de Luçon pour mise en concurrence.

➤ **Besoin de contention en chambre :**

Une fiche projet sera proposée concernant l'achat d'un fauteuil « SENSIT ».

➤ **TV du salon :**

Le meuble de TV a été réceptionné. Les services techniques interviendront, prochainement, pour installer la TV.

➤ **Problématique de médecin traitant :**

La Direction interpellera la CPTS sur la ou les situations concernées.

➤ **Délais d'obtention de RDV chez le dentiste :**

Le CHD Vendée ouvrira des consultations de dentisterie en 2023.

➤ **Séances de 2023 :**

28/02, 27/09 et 7/11 à 10h.

Le Directeur de site  
M. Erick BOURDON

